



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/7  
15 novembre 2022



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-onzième réunion  
Montréal, 5-9 décembre 2022  
Point 4(d) de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**BUDGETS DU SECRETARIAT DU FONDS REVISES POUR 2023 ET 2024  
ET PROPOSE POUR 2025**

**Introduction**

1. Le présent document se compose des sections ci-après :
  - I. Budget réel pour 2021
  - II. Budget révisé pour 2023
  - III. Budget révisé pour 2024
  - IV. Budget proposé pour 2025
  - V. Ressources supplémentaires proposées
  - VI. Format de budget proposé
  - VII. Recommandation
  
2. Les tableaux des budgets du Secrétariat du Fonds révisés pour 2023 et 2024 et proposé pour 2025 figurent à l'Annexe I au présent document. L'Annexe II présente l'organigramme actuel du Secrétariat, alors que l'Annexe III présente une proposition pour le format de budget révisé.

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/1

## I. Budget réel pour 2021

3. Le Trésorier a soumis les comptes définitifs pour 2021<sup>2</sup> à l'examen de la 91<sup>e</sup> réunion. Le tableau 1.3 du document (dépenses réelles du budget du Secrétariat en 2021) fait état d'un solde non dépensé de 1 491 964 \$ US après réaffectation de 264 136 \$ US (soit 249 136 \$ US issus du budget du Secrétariat et 15 000 \$ US issus du budget du programme de travail de suivi et d'évaluation) au budget approuvé de 2022. Le solde sera retourné au Fond multilatéral à la 91<sup>e</sup> réunion.

## II. Budget révisé pour 2023

4. Le Comité exécutif a examiné et approuvé, à la 87<sup>e</sup> réunion, le budget pour 2023 (décision 87/3(b)) sur la base d'une augmentation de 3 pour cent par rapport au budget révisé pour 2022, qui comprenait une réduction de 20 pour cent en coûts de personnel. Dans la préparation des budgets futurs, le Secrétariat s'est engagé à tenir compte des coûts réels de personnel encourus dans les lignes budgétaires du personnel.

5. En analysant ses coûts mensuels réels de personnel au cours des trois premiers trimestres de 2022, le Secrétariat prévoit un dépassement net de 290 000 \$ US sur ses lignes budgétaires de personnel au 31 décembre 2022. La catégorie du personnel professionnel creuse le déficit prévu de 443 000 \$ US et la catégorie du personnel des services généraux le compense partiellement par des économies de 153 000 \$ US. Le tableau 1 ci-dessous présente plus de détails sur les coûts réels et prévus de personnel pour 2022.

**Tableau 1 : Performance budgétaire réelle et projetée en matière de personnel pour 2022 (\$ US)**

Budget Group	2022 Budget Approved	Actual Expenditures Jan-Sep	Projected Expenditures Oct-Dec	Total Expenditures Jan-Dec	Projected Balance
Professional Staff	2,941,824	2,517,295	867,982	3,385,278	(443,452)
General Services Staff	852,173	520,500	178,441	698,941	153,230
<b>Total</b>	<b>3,793,997</b>	<b>3,037,795</b>	<b>1,046,424</b>	<b>4,084,219</b>	<b>(290,222)</b>

6. En conséquence, le Secrétariat présente ici le budget révisé pour 2023 sur la base des coûts réels et prévus de personnel pour 2022. La prévision tient compte du dépassement de 290 000 \$ US prévu pour 2022, mais exclut les coûts non-récurrents associés aux droits d'installation pour les trois membres du personnel professionnel recrutés en 2022. Le budget global révisé pour 2023 est de 7 624 640 \$ US, à comparer au budget approuvé de 7 039 830 \$ US. Bien que cette révision reflète une augmentation de 584 811 \$ US, soit 8,3 pour cent, en excluant le dépassement de 2022, l'augmentation ne serait que de 294 588 \$ US, ou 4 pour cent.

7. Les estimations du budget hors personnel n'ont pas été révisées dans le présent document. Cependant, étant donné l'augmentation importante des prix engendrée par les taux d'inflation dans le monde entier, le Secrétariat analyse ses prévisions actuelles de budget hors personnel et les soumet à des essais en s'appuyant sur les coûts réels pour 2022. Ceci se rapporte principalement aux coûts des services pour les conférences et les réunions qui ont subi des augmentations importantes en termes de location des salles de conférence, traduction, interprétation, rédaction de rapport et déplacement. Pour s'assurer de données financières les plus fiables possibles, les tendances des dépenses pour les trois réunions tenues en 2022 seront utilisées comme base pour présenter un budget révisé pour l'année 2023 et les années suivantes.

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/5

### III. Budget révisé pour 2024

8. Le Secrétariat a ajusté le budget approuvé pour 2024 afin de refléter les estimations révisées pour 2023 et a appliqué un taux d'inflation de 3 pour cent. Toutes les autres lignes budgétaires restent inchangées.

### IV. Budget proposé pour 2025

9. Le budget proposé pour 2025 est fondé sur le budget révisé de 2024. Il tient compte de deux réunions du Comité exécutif et continue d'appliquer un taux d'inflation de 3 pour cent pour les coûts de personnel uniquement.

### V. Ressources supplémentaires proposées

10. Le Secrétariat aimerait demander conseil au Comité exécutif, ainsi que son approbation, en ce qui concerne les besoins en ressources supplémentaires suivants. Ensuite, en cas d'approbation et le cas échéant, le budget pour 2023 et les suivants seront ajustés pour refléter les estimations des coûts associés.

#### Changements de personnel – 495 400 \$ US (2023 et après)

11. Comme indiqué dans l'analyse de la capacité des institutions du Fonds multilatéral à traiter la réduction des HFC<sup>3</sup>, des ajustements sont nécessaires au niveau du Secrétariat pour aborder de nouveaux domaines de travail et améliorer des domaines existants, entre autres la restructuration des responsabilités actuelles de planification des activités et de communication des progrès pour se concentrer sur la veille stratégique et la finance afin d'améliorer l'analyse de la gestion financière du Fonds ; le renforcement de la capacité d'examen des projets, incluant le renforcement de la capacité technique pour les questions liées au rendement énergétique et d'autres questions émergentes ; et la gestion du nouveau système de gestion des connaissances. Le Secrétariat présente donc, pour examen par le Comité exécutif, une demande d'établissement de deux postes de personnel de niveau P-4, à partir de 2023 et chacun impliquant un budget de 247 700 \$ US.

#### Déplacement et indemnités quotidiennes pour un délégué de Partie visée à l'Article 5 supplémentaire – 7 700 \$ US (2023 et après)

12. La décision XXXIV/17 des Parties demandait au Comité exécutif d'envisager l'augmentation du financement affecté au déplacement par les Parties visées au paragraphe 1 de l'Article 5 du Protocole dans le budget du Secrétariat du Fonds, en vue de soutenir la participation aux réunions du Comité exécutif d'une Partie visée au paragraphe 1 de l'Article 5 du Protocole qui n'est pas éligible par le système de rotation existant pour un siège au Comité exécutif pour l'année en question, étant entendu que la Partie concernée pourrait être cooptée par une autre Partie visée au paragraphe 1 de l'Article 5 du Protocole détentrice du siège tournant pour l'année en question. Dans l'attente de la décision du Comité exécutif à ce sujet, les coûts de participation d'un délégué de Partie visée à l'Article 5 supplémentaire aux réunions bisannuelles du Comité exécutif sont estimés à 7 700 \$ US.

#### Système de gestion des connaissances – 358 000 \$ US (2023) et 542 000 \$ US (2024)

13. Comme indiqué dans la mise à jour de la stratégie d'information du Fonds multilatéral,<sup>4</sup> les coûts estimés pour la création de la nouvelle gestion des connaissances en trois phases seront compris entre 1 million \$ US et 1,3 million \$ US. Les estimations des coûts proposées concernent actuellement uniquement la phase 1 (250 000 \$ US à 350 000 \$ US) et la phase 2 (450 000 \$ US à 550 000 \$ US) ; la

<sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/67

<sup>4</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/70

phase 3 ne sera demandée qu'après la mise en œuvre des phases précédentes. Conformément au calendrier et aux échéances du projet, le budget pour les phases 1 et 2 sera étalé sur deux années (2023 et 2024) de manière à refléter des parts égales de 175 000 \$ US pour la phase 1 et la répartition suivante pour la phase 2 : 183 000 \$ US (33 pour cent) pour la première année et 367 000 \$ US (67 pour cent) pour la seconde année. Les budgets proposés seront ajustés l'année prochaine pour refléter la précision accrue des services contractuels et engagés.

#### Soutien à Umoja – 115 000 \$ US (2023) et 60 000 \$ US (2024)

14. Dans sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a approuvé le partage des coûts pour le financement du projet de planification des ressources internes, Umoja, pour le Secrétariat de l'ONU dans le monde entier. Les coûts des opérations structurelles comprennent le projet Umoja, la maintenance d'Umoja et la maintenance des données maîtresses d'Umoja. En 2022, le coût total s'est élevé à 30 645 700 \$ US ; dont 18 905 473 \$ US sont payés par les bureaux de New York, le montant restant de 11 740 227 \$ US étant payé par les bureaux hors siège. La part globale du PNUE de ces coûts des opérations structurelles pour 2022 est de 2 321 600 \$ US ; dont un montant de 54 260 \$ US est facturé au Secrétariat du Fonds multilatéral.

15. Il est à noter que, avec la méthodologie employée avant 2021, le coût total du projet était beaucoup plus bas, le coût annuel pour le Fonds multilatéral s'élevant seulement à environ 9 000 \$ US. En 2021, avec le changement de méthodologie et une augmentation des coûts totaux, la part du Secrétariat s'élevait à 53 680 \$ US et a été exceptionnellement absorbée par le PNUE. Cependant, dans le mémorandum référence EO/CSD/BU/21/Umoja, en date du 10 mai 2021, le PNUE a demandé aux Conventions et aux Accords multilatéraux sur l'environnement d'absorber ces coûts et d'explorer l'option de les financer à partir de leurs budgets de base après consultation avec leurs Comités exécutifs/Conférences/Réunions des Parties.

16. En conséquence, le Secrétariat demande par la présente au Comité exécutif de tenir compte des coûts pour Umoja dans les budgets annuels du Secrétariat du Fonds multilatéral. Le Secrétariat demande un montant de 115 000 \$ US en 2023, pour prendre en charge les frais pour 2022, et un montant de 60 000 \$ US à partir de 2024.

17. Le tableau 2 présente les besoins en ressources supplémentaires par élément pour les années 2023 à 2025.

**Tableau 2. Besoins en ressources supplémentaires par élément pour les années 2023 à 2025 (\$ US)**

Élément	2023	2024	2025
Changements de personnel	495 400	510 262	525 569
Déplacement et indemnités quotidiennes pour un délégué de Partie visée à l'Article 5*	7 700	7 700	7 700
Système de gestion des connaissances	358 000	542 000	0**
Soutien à Umoja	115 000	60 000	60 000
<b>Total</b>	<b>976 100</b>	<b>1 119 962</b>	<b>593 269</b>

\* Des provisions sont faites pour chaque année ; si un financement n'est pas applicable pour une année, le montant concerné sera remboursé au Fonds.

\*\* La phase 3 (300 000 \$ US à 400 000 \$ US) sera demandée après la mise en œuvre des phases précédentes.

## **VI. Format de budget proposé**

18. À la 3<sup>e</sup> réunion, dans le point de l'ordre du jour 6 « Budget du Secrétariat du Fonds révisé pour 1991 », le Comité exécutif avait décidé des éléments, des sous-éléments et des lignes budgétaires, ainsi que de la latitude laissée au Chef du Secrétariat pour basculer les dépenses d'une ligne budgétaire à l'autre. Le budget et le format de présentation permettaient la synchronisation de la mise en œuvre du budget et de la communication du rapport avec la structure et les capacités du système financier « IMIS » précédent.

19. En juin 2015, conformément à l’initiative structurelle à l’échelle du Secrétariat de l’ONU, le PNUE a déployé une nouvelle solution de planification des ressources internes, « Umoja ». Parmi plusieurs nouveaux modules, le nouveau système introduisait un plan comptable révisé ainsi que des classifications budgétaires et un outil de rapport de veille stratégique.

20. Depuis le déploiement d’Umoja, le format et les classifications du budget du Secrétariat du Fonds multilatéral n’ont pas été complètement alignés avec la structure du module financier d’Umoja. Ceci nécessitait des ajustements manuels et des méthodes créatives pour la mise en œuvre, le suivi et la rédaction de rapports sur les budgets approuvés. En conséquence, dans le cadre de l’Annexe III, le Secrétariat propose par la présente, aux fins d’examen et d’approbation par le Comité exécutif, un nouveau format de présentation qui équilibre le besoin d’une transparence accrue et la responsabilité envers un processus de préparation efficace et durable, et qui permet l’alignement avec la structure d’Umoja ainsi que les réalités fonctionnelles du Fonds multilatéral. Les améliorations introduites au format de présentation assurent la cohérence et la continuité avec les plans précédents. Ce format consolide les prévisions budgétaires pour le personnel en une vue condensée qui tient compte de la confidentialité pour les membres du personnel en matière de salaires et droits réels. À titre d’exception, afin de permettre la comparaison avec le format actuel et de fournir les détails du budget, l’Annexe IV ventile les budgets pour le personnel au niveau du poste en parallèle avec la ligne budgétaire actuelle (code à 2 chiffres).

21. En termes de responsabilité fonctionnelle et de flexibilité de gestion du budget, le Secrétariat ne propose aucune modification du mécanisme actuel. Le Chef du Secrétariat continuera à jouir d’une flexibilité totale au sein de chaque élément et jusqu’à une limite de 20 pour cent pour le basculement et le redéploiement de fonds entre les éléments. Dans une situation où le redéploiement de fonds dépasserait la limite des 20 pour cent, le Chef du Secrétariat doit demander l’approbation du Comité exécutif. Toutefois, étant donné le format et les classifications nouvellement proposés, ce mécanisme s’appliquerait aux nouveaux éléments.

22. Le tableau 3 ci-dessous met en parallèle les éléments des budgets actuel et proposé et l’Annexe V fournit un plan détaillé des deux formats au niveau des lignes budgétaires.

**Tableau 3 : Plan du format de budget au niveau des éléments**

Budget Format Mapping: Current Vs. Proposed				Budget Format Mapping: Proposed Vs. Current			
Current Format		Proposed Format		Proposed Format		Current Format	
Ref #	Component	Ref #	Component	Ref #	Component	Ref #	Component
10	Personnel	1000	Employee Salaries & Entitlements	1000	Employee Salaries & Entitlements	10	Personnel
		2000	Other Personnel	2000	Other Personnel	10	Personnel
		3000	Meetings & Travel Costs	3000	Meetings & Travel Costs	10	Personnel
20	Contractual	4000	Contractual Services	4000	Contractual Services	20	Contractual
30	Meeting Participation	3000	Meetings & Travel Costs	3000	Meetings & Travel Costs	30	Meeting Participation
40	Equipment	5000	Operational, Equipment and Supplies	5000	Operational, Equipment and Supplies	50	Miscellaneous
		3000	Meetings & Travel Costs			40	Equipment
50	Miscellaneous	5000	Operational, Equipment and Supplies	5000	Operational, Equipment and Supplies	50	Miscellaneous
Programme Support Costs		Programme Support Cost		Programme Support Costs		Programme Support Costs	

## VII. Recommandation

23. Le Comité exécutif pourrait envisager :

(a) de prendre note :

(i) du document concernant les budgets du Secrétariat du Fonds, révisé pour 2023 et 2024, et proposé pour 2025 figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/6 ;

- (ii) du remboursement au Fonds multilatéral, à la 91<sup>e</sup> réunion, de 1 491 964 \$ US du budget approuvé pour 2021 par le Secrétariat du Fonds ;
- (b) d'examiner les prescriptions supplémentaires suivantes et les coûts associés pour le Secrétariat :
  - (i) établissement de deux postes de personnel au niveau P-4, chacun pour un montant de 247 700 \$ US, en 2023 et après avec un taux d'inflation de 3 pour cent ;
  - (ii) déplacement et indemnités quotidiennes pour un délégué d'une Partie visée à l'Article 5 supplémentaire aux réunions du Comité exécutif, pour un montant de 7 700 \$ US, en 2023 et après ;
  - (iii) système de gestion des connaissances, pour un montant de 358 000 \$ US en 2023 et de 542 000 \$ US en 2024 ;
  - (iv) soutien à Umoja, pour un montant de 115 000 \$ US en 2023 et de 60 000 \$ US en 2024 et après.
- (c) d'approuver :
  - (i) le budget révisé pour 2023 de [7 624 640 \$ US] tel que présenté à l'Annexe I au présent rapport, fondé sur les coûts réels du personnel en 2022, y compris le dépassement prévu de 290 000 \$ US ; et une augmentation de 3 pour cent des coûts de personnel ; [et [976 100 \$ US] de coûts associés découlant des besoins supplémentaires présentés dans le sous-paragraphe (b) ci-dessus] ;
  - (ii) le budget révisé pour 2024 de [7 444 138 \$ US] tel que présenté à l'Annexe I au présent rapport, fondé sur le budget révisé pour 2023, à l'exclusion du dépassement prévu pour 2022 ; et une augmentation de 3 pour cent des coûts de personnel ; [et [1 119 962 \$ US] de coûts associés découlant des besoins supplémentaires présentés dans le sous-paragraphe (b) ci-dessus] ;
  - (iii) le budget proposé pour 2025 de 7 584 054 \$ US tel que présenté à l'Annexe I au présent rapport, fondé sur le budget révisé pour 2024 ; et une augmentation de 3 pour cent des coûts de personnel ; [et [593 269 \$ US] de coûts associés découlant des besoins supplémentaires présentés dans le sous-paragraphe (b) ci-dessus, en notant que la phase 3 du système de gestion des connaissances n'y a pas été incluse] ;
- (d) d'approuver le format proposé, tel que présenté à l'Annexe III au présent document, pour présenter le budget du Secrétariat du Fonds.

## Annex I

## REVISED 2023 AND 2024, AND PROPOSED 2025 BUDGETS OF THE FUND SECRETARIAT

		Approved 2023	Revised 2023	Approved 2024	Revised 2024	Proposed 2025
10	PERSONNEL COMPONENT*					
1100	Project Personnel (Title & Grade)					
	01	262,662	309,356	270,542	318,636	328,195
	02	259,215	250,759	266,991	258,282	266,030
	03	183,260	227,981	188,757	234,821	241,865
	04	234,243	252,022	241,270	259,583	267,370
	05	234,243	288,718	241,270	297,379	306,301
	06	234,243	290,144	241,270	298,848	307,813
	07	234,243	226,149	241,270	232,933	239,921
	08	211,133	168,320	217,467	173,370	178,571
	09	210,165	226,872	216,470	233,678	240,689
	10	234,243	213,823	241,270	220,237	226,844
	11	143,961	144,413	148,279	148,746	153,208
	12	155,423	247,480	160,086	254,904	262,552
	13	182,532	191,702	188,008	197,453	203,377
	14	125,258	135,232	129,016	139,289	143,467
	15	125,258	146,710	129,016	151,112	155,645
	98		528,013		87,098	89,711
1199	<b>Sub-Total</b>	<b>3,030,079</b>	<b>3,847,694</b>	<b>3,120,981</b>	<b>3,506,369</b>	<b>3,611,560</b>
1200	Consultants					
	01	75,000	75,000	75,000	75,000	75,000
1299	<b>Sub-Total</b>	<b>75,000</b>	<b>75,000</b>	<b>75,000</b>	<b>75,000</b>	<b>75,000</b>
1300	Administrative Support Personnel*					
	01	98,736	98,692	101,697.9	101,652.6	104,702.2
	02	93,426	70,255	96,228.3	72,362.9	74,533.8
	03	78,330	61,067	80,679.7	62,898.9	64,785.8
	04	73,138	56,182	75,331.7	57,867.3	59,603.3
	05	93,426	65,829	96,228.8	67,804.2	69,838.3
	06	77,299	61,284	79,618.1	63,122.7	65,016.3
	07	82,922	81,888	85,410.1	84,344.7	86,875.1
	08	63,179	65,119	65,074.4	67,072.9	69,085.1
	10	-	-	-	-	-
	09	73,138	51,194	75,331.7	52,730.1	54,312.0
	12	-	-	-	-	-
	10	73,138	43,867	75,331.7	45,183.4	46,538.9
	11	71,007	67,545	73,137.6	69,571.0	71,658.1
	12	-	-	-	-	-
	98		(126,276)		27,763	28,595.9
	<b>Sub-Total</b>	<b>877,738</b>	<b>596,647</b>	<b>904,070</b>	<b>772,374</b>	<b>795,545</b>
1330	Conference Servicing Cost					
1333	Meeting Services: ExCom	355,800	355,800	355,800	355,800	355,800
1334	Meeting Services: ExCom	355,800	355,800	355,800	355,800	355,800
1336	Meeting Services: ExCom					
1335	Temporary Assistance	18,800	18,800	18,800	18,800	18,800
	<b>Sub-Total</b>	<b>730,400</b>	<b>730,400</b>	<b>730,400</b>	<b>730,400</b>	<b>730,400</b>
1399	<b>TOTAL ADMINISTRATIVE SUPPORT</b>	<b>1,608,138</b>	<b>1,327,047</b>	<b>1,634,470</b>	<b>1,502,774</b>	<b>1,525,945</b>

\*Personnel costs under BLs 1100 and 1300 will be reduced by US \$354,736 based on 2021 actual cost differentials between staff cost in Montreal and staff cost in Nairobi covered by the Government of Canada.

		Approved 2023	Revised 2023	Approved 2024	Revised 2024	Proposed 2025
1600	Travel on official business					
	01 Mission costs	208,000	208,000	208,000	208,000	208,000
	02 Network meetings (4)	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000
<b>1699</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>258,000</b>	<b>258,000</b>	<b>258,000</b>	<b>258,000</b>	<b>258,000</b>
<b>1999</b>	<b>COMPONENT TOTAL</b>	<b>4,971,217</b>	<b>5,507,741</b>	<b>5,088,452</b>	<b>5,342,143</b>	<b>5,470,505</b>
20	CONTRACTUAL COMPONENT					
2100	Sub-contracts					
	01 Treasury services (decision 59/51(b))	500,000	500,000	500,000	500,000	500,000
	02 Corporate consultancies					
2200	Subcontracts					
	01 Various studies					
	02 Corporate contracts	-	-	-	-	-
<b>2999</b>	<b>COMPONENT TOTAL</b>	<b>500,000</b>	<b>500,000</b>	<b>500,000</b>	<b>500,000</b>	<b>500,000</b>
30	MEETING PARTICIPATION COMPONENT					
3300	Travel and DSA for Article 5 delegates to Executive Committee meetings					
	01 Travel of Chairperson and Vice-Chairperson	15,000	15,000	15,000	15,000	15,000
	02 Executive meetings (2)	150,000	150,000	150,000	150,000	150,000
<b>3999</b>	<b>COMPONENT TOTAL</b>	<b>165,000</b>	<b>165,000</b>	<b>165,000</b>	<b>165,000</b>	<b>165,000</b>
40	EQUIPMENT COMPONENT					
4100	Expendables					
	01 Office stationery	7,000	7,000	7,000	7,000	7,000
	02 Computer expendable (software, accessories, hubs, switches, memory)	10,530	10,530	10,530	10,530	10,530
<b>4199</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>17,530</b>	<b>17,530</b>	<b>17,530</b>	<b>17,530</b>	<b>17,530</b>
4200	Non-Expendable Equipment					
	01 Computers, printers	13,000	13,000	13,000	13,000	13,000
	02 Other expendable equipment (shelves, furnitures)	5,850	5,850	5,850	5,850	5,850
<b>4299</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>18,850</b>	<b>18,850</b>	<b>18,850</b>	<b>18,850</b>	<b>18,850</b>
4300	Premises					
	01 Rental of office premises**	870,282	870,282	870,282	870,282	870,282
	<b>Sub-Total</b>	<b>870,282</b>	<b>870,282</b>	<b>870,282</b>	<b>870,282</b>	<b>870,282</b>
<b>4999</b>	<b>COMPONENT TOTAL</b>	<b>906,662</b>	<b>906,662</b>	<b>906,662</b>	<b>906,662</b>	<b>906,662</b>
50	MISCELLANEOUS COMPONENT					
5100	Operation and Maintenance of Equipment					
	01 Computers and printers, etc. (toners, colour printer)	8,100	8,100	8,100	8,100	8,100
	02 Maintenance of office premises	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000
	03 Rental of photocopiers (office)	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
	04 Telecommunication equipment rental	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000
	05 Network maintenance	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
<b>5199</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>44,100</b>	<b>44,100</b>	<b>44,100</b>	<b>44,100</b>	<b>44,100</b>
5200	Reproduction Costs					
	01 ExCom and reports to MOP	10,710	10,710	10,710	10,710	10,710
<b>5299</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>10,710</b>	<b>10,710</b>	<b>10,710</b>	<b>10,710</b>	<b>10,710</b>
5300	Sundries					
	01 Communications	45,000	45,000	45,000	45,000	45,000
	02 Freight charges	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000
	03 Bank charges	2,500	2,500	2,500	2,500	2,500
	05 Staff training	20,137	20,137	20,137	20,137	20,137
	06 GST					
	04 PST					
<b>5399</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>73,637</b>	<b>73,637</b>	<b>73,637</b>	<b>73,637</b>	<b>73,637</b>
5400	Hospitality and Entertainment					
	01 Hospitality costs	16,800	16,800	16,800	16,800	16,800
<b>5499</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>16,800</b>	<b>16,800</b>	<b>16,800</b>	<b>16,800</b>	<b>16,800</b>
<b>5999</b>	<b>COMPONENT TOTAL</b>	<b>145,247</b>	<b>145,247</b>	<b>145,247</b>	<b>145,247</b>	<b>145,247</b>
GRAND TOTAL		6,688,126	7,224,650	6,805,361	7,059,052	7,187,414
	Programme support costs (9%)	351,704	399,991	362,255	385,087	396,639
<b>COST TO MULTILATERAL FUND</b>		<b>7,039,830</b>	<b>7,624,640</b>	<b>7,167,615</b>	<b>7,444,139</b>	<b>7,584,054</b>
	Previous budget schedule	7,039,830	7,039,830	7,167,615	7,167,615	-
	Increase/decrease	-	584,811	-	276,523	7,584,054

\*\*Rental of premises will be offset by US \$638,264 (based on 2021 actual expenditures) being covered from the cost differential covered by the Government of Canada leaving US \$53,766 to be charged to the MLF.



**Annex II – Current Organizational Structure and Post Distribution**

